Présents: Marie-Paule Bilger, Hervé Bize, Agathe Marie Louise, Eric Fournel, Emmanuelle Potier, Jean-François Mugnier, Marie Lalevée, Laurie Perol, Bernard Goy, Valérie Lahouel, Christelle Kreder, Julia Vaillant

Excusées: Elfi Turpin et Marie Griffay

Ordre du jour : Déconfinement

Relevé de conclusions

1) Reprise d'activités

a) Des préconisations établies par la DGCA ont été transmises par la DRAC aux réseaux pour l'aide à la reprise d'activités

Ces préconisations validées par les autorités de santé concernent spécifiquement les conditions de la reprise d'activités du secteur des arts visuels

Accueil du public dans les espaces d'expositions

- Ateliers d'artistes, ateliers partagés, résidences et gestion des collections
- Demande de bénéficier d'une vérification des systèmes d'aération et de leur conformité par une personne de la Préfecture.
- Attente des retours d'expérience des structures. Recueil des observations lors des prochains groupes.
- b) Aide CPAM pour s'équiper en produit sanitaire pour les entreprises de moins de 50 salariés

 Jusqu'à 1000 € à hauteur de 50% petites entreprises, indépendants, associations

 <a href="https://www.ameli.fr/sites/default/files/Documents/684787/document/conditions-generales-da-ttribution-pour les entreprises de moins de 50 salaries.pdf?fbclid=lwAR140P1zNtmtzNxacPZP-xiSM2JSMT9EH0ful2FYJYb1Zz8D56vZNqdDKOE
- ➤ Il faut fournir le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER) de l'établissement. Toutes les infos pour l'établir sur : http://www.ameli.fr
- **c) Plateforme d'achat** de produits sanitaires du Ministère de l'Economie et des Finances : https://stopcovid19.fr/
- <u>2)</u> L'aide exceptionnelle du ministère de la Culture aux structures des arts visuels non labellisées et <u>fragilisées est en ligne et a été transmise aux réseaux par la DRAC</u>. La date limite de candidature est fixée 2 juin.

3) Business Act Grand Est

- Pour y contribuer : https://www.grandest-ba.fr/contribuer/
- 2 réunions se sont tenues, la 3º séance verra l'identification et la proposition d'actions
- Pour les arts visuels, les représentants sont le Président du Signe et le Secrétaire général du Centre Pompidou Metz et le directeur du CIAV

- a) Constats: la grande fragilité et la transformation des modèles économiques du fait de l'arrêt brutal de l'activité. Changement du rapport au territoire: espace restreint et de proximité et territoire plutôt fermé. Nécessité de refondre les modèles et les méthodes d'accès à la culture. Redéfinition des pratiques culturelles. Accès au numérique est assez importante même si elle révèle aussi des inégalités d'accès.
- **b)** Enjeux: transformer les modèles économiques. Intégrer les enjeux du développement durable dans toutes les politiques et les projets à développer. Encourager les partenariats et les synergies entre les acteurs culturels et économiques. Volonté de structurer et fédérer les nouvelles voies d'accès aux contenus.

c) Les pistes :

- Développement d'un portail pour partager l'information favorisant l'échange de bonnes pratiques (formation...).
- Développement de projets numériques : comment créer un modèle économique viable autour de ce travail du numérique ? Mécénat.
- Projet de plateforme porté par le secteur de l'audiovisuel autour de la mise à disposition de contenus vidéos.

4) Point Galeries d'art

- Commission CNAP Galerie: 393 galeries ont postulé avec 2 propositions soit 602 propositions d'acquisitions pour un budget de 600 000 €. Réponses fin juin pour toutes les galeries qui ont postulé.
- Sensibilisation des directeurs des FRAC aux propositions des galeries. Surtout des CT à la rentrée.